



Cinquième dimanche de carême (B)

Paroisse Saint-Georges de Boscherville en Roumare

Église Saint-Jean-Baptiste du Val de la Haye

16 mars 2024

Lectures

Lecture du livre du prophète Jérémie (31, 31-34)

R/ Crée en moi un cœur pur, ô mon Dieu. (50, 12a)

Lecture de la lettre aux Hébreux (5, 7-9)

Évangile de Jésus Christ selon saint Jean (12, 20-33)

Homélie

« Alors, du ciel vint une voix », raconte saint Jean (12, 28).

Frères et sœurs, ceci est un instant très rare dans la vie de Jésus. A trois reprises seulement, une voix venant du ciel confirme la mission de Jésus : le jour de son baptême par Jean : « celui-ci est mon fils bien-aimé, écoutez-le » (cf. Mt 3, 17) ; le jour de la Transfiguration : « celui-ci est mon fils bien-aimé en qui je trouve ma joie, écoutez-le » (cf. Mt 17, 5) ; et ce jour où Jésus entre dans son ultime combat, son ultime témoignage à son Père, sachant « de quel genre de mort il allait mourir » (Jn 12, 38).

Que dit la voix ? « Je l'ai glorifié et je le glorifierai » (Jn 12, 28). La gloire de Dieu est ce Jésus, venu en notre monde, vainqueur du prince de ce monde c'est-à-dire Satan (cf. Jn 12, 31), et attirant à lui tous les hommes (cf. Jn 12, 32).

Le combat de Jésus contre le prince de ce monde dure toujours, en son corps qui est l'Église. Les vols et la profanation à cause desquels nous sommes réunis en est un malheureux témoignage. Si le combat dure toujours, la présence et l'action de Jésus continue. Notre présence ce soir en est un témoignage heureux.

Il est bon de recueillir le témoignage de Jésus lui-même. En définitive, il refuse d'utiliser la toute-puissance manifestée par les nombreux miracles qu'il opère. La seule arme qui demeure est son lien à son Père : « Maintenant mon âme est bouleversée. Que vais-je dire ? 'Père, sauve-moi de cette heure' ? – Mais non ! C'est pour cela que je parvenu à cette heure-ci ! Père glorifie ton nom ! » (Jn 12, 27).

Comment avons-nous réagi à la profanation ? Avons-nous eu la tentation de la vengeance, de la colère, du désir d'être plus forts ?

Il ne s'agit pas de renoncer ni à la justice ni, surtout, à sauvegarder ce qui est le plus saint pour nous, les espèces eucharistiques qui constituent la présence réelle de Jésus. Il s'agit de se laisser entraîner par Jésus sur le chemin du don et de l'amour. Il s'agit de suivre son exemple. Quel est ce chemin ? Les textes de la liturgie proposent trois attitudes :

La première, c'est de descendre dans notre cœur, de ne pas avoir peur d'y descendre très profondément. Jésus lui-même est tenté de renoncer à la volonté de son Père, comme il l'avoue en quelque sorte. Acceptons-nous de reconnaître ce qu'il y a d'ombres, d'inquiétudes, de passions mauvaises que nous recouvrons parfois de bonnes intentions. Aller se confesser, c'est la prolongation de ce mouvement de descente au plus intime de nous-mêmes. Cet examen de conscience ne va pas sans accueillir la promesse de Dieu : « Je mettrai ma Loi au plus profond d'eux-mêmes ; je l'inscrirai sur leur cœur », dit Dieu au prophète Jérémie (Jr 31, 33).

La seconde attitude, c'est l'obéissance : « Bien qu'il soit le fils, il apprit par ses souffrances l'obéissance » (He 5, 8). Dieu nous révèle son dessein bienveillant, son dessein de salut. C'est à cela que nous devons obéir, mieux c'est à Lui. Nous sommes, chacun à notre place, des aides et des médiations. Le saint Pape Jean Paul II recommandait aux évêques l'obéissance. Il en faisait leur première vertu. S'agit-il de demander aux évêques de lui obéir, comme Pape ? Pas d'abord. Il leur demande d'obéir au bien de leurs prêtres et de leurs fidèles. Je dois chercher votre bien et c'est cela ma règle, plus que mes idées personnelles. Cela est vrai aussi pour des parents : ils ne cherchent pas tant à se faire obéir qu'à procurer à leurs enfants leur bien ; cela est vrai pour tous les pasteurs qui ont à chercher le bien des fidèles et non la réalisation de leurs idées personnelles. Frères et sœurs, en ce temps de la passion, vérifions comment nous obéissons au Christ et à son Père.

La troisième attitude est l'espérance que tous soient sauvés, y compris les auteurs de la profanation. Voici le jugement : « Maintenant le prince de ce monde va être jeté dehors ; et moi, quand j'aurai été élevé de terre, j'attirerai à moi tous les hommes » (Jn 12, 31-32). C'est la promesse reçue par le prophète Jérémie : « Je pardonnerai leurs fautes, je ne me rappellerai plus leurs péchés ». C'est pourquoi nous pouvons prier autant pour notre conversion que pour la conversion des auteurs de la profanation.

Que le psaume habite notre cœur : « Rends-moi la joie d'être sauvé ; que l'esprit généreux me soutienne ! »

✘ DOMINIQUE LEBRUN

Archevêque de Rouen.